Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 064-216404228-20210927-DEL_27_9_2021_3-DE

Oloron Sainte-Marie

Direction Générale des Services

Conseil municipal du 27 septembre 2021
DELIBERATION

Rapporteure : Mme Marie-Lyse BISTUÉ

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle GRACIA

Nombre de conseiller-e-s en exercice :	33
Nombre de présent-e-s :	29
Nombre de votant-e-s :	32

Etaient présent-e-s :
M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUÉHEILLE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etait absente :
- Mme Laurence DUPRIEZ

3 - BUDGET PARTICIPATIF : REGLEMENT 2022

Il est rappelé à l'assemblée que le règlement du Budget participatif a été validé par délibération du 14 décembre 2020.

L'évaluation du dispositif a donné satisfaction. Néanmoins, Il est proposé de faire évoluer le règlement afin de limiter à 40 000 € l'aide maximale pour un projet et permettre ainsi plus facilement à d'autres projets de pouvoir être choisis.
Par ailleurs, dans un souci de simplification du système de vote, il est proposé que chaque votant soit limité à un seul choix contre 3 lors de la précédente édition.

VU le projet de règlement annexé à la présente,

VU l'avis favorable de la commission démocratie participative du 31 août 2021,

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 064-216404228-20210927-DEL_27_9_2021_3-DE

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE le règlement de l'appel à projets citoyens établi dans le cadre du budget participatif tel que proposé en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 septembre 2021.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 30/09/2021

Bernard UTHURRY

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE 64400 (Pyrénées Atlantiques)